



République Française

Département d'Ille et Vilaine

Arrondissement de Fougères-Vitré

Commune de LANDEAN

Nombre de membres	
En exercice	Présents à 20h00
15	13

Date de la convocation
02 mars 2026
Nombre de pouvoirs
2

## PROCES-VERBAL DE LA COMMUNE DE LANDEAN

### Séance du jeudi 05 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 05 mars 2026, à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LANDEAN, légalement convoqués, se sont réunis, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Franck ESNAULT, Maire.

Étaient présents à 20h00 : M. Franck ESNAULT, M. Patrice MARIE, Mme Géraldine ROSSIGNOL, M. Dominique BOSSERAY, Mme Hélène GOSSELIN, Mme Marie-Thérèse LOUVIOT, M. Stéphane JEULAND, M. Stéphane PAUTONNIER, M. Aurélien GRANGÉ, Mme Nathalie RABALLAND, Mme Chrystèle LECOINTRE, M. Georges COURTOUX, Mme véronique LACONCHE.

Était absent excusé à 20h00 ayant donné procuration :  
Mme Monique BRUNET (pouvoir à Mme Chrystèle LECOINTRE)  
M. Adrien SIMON (pouvoir à Mme Marie-Thérèse LOUVIOT)

Était absent excusé à 20h00 :

Mme Hélène GOSSELIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 26 février 2026 est approuvé, à l'unanimité des présents, par les membres du Conseil Municipal.

### Ordre du jour :

1)	Approbation du Compte Financier Unique (CFU) commune et budgets annexes 2025
2)	Affectation des résultats du CFU 2025
3)	Vote du Budget Primitif 2026 de la Commune
4)	Vote du Budget Primitif 2026 du lotissement de Beaulieu
5)	Vote du Budget Primitif 2026 du lotissement Résidence les Molans
6)	Vote du Budget Primitif 2026 du lotissement Résidence l'Orée du Bois
7)	Vote du Budget Primitif 2026 du lotissement rue le Tanneur des Villettes
8)	Acquisition d'une remorque pour les services techniques

### **1) Approbation du Compte Financier Unique (CFU) commune et budgets annexes 2025**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;  
Vu l'avis de la Commission Finance en date du 5 février 2026 ;  
Vu la balance des comptes visée par le trésorier ;  
Vu le Compte Financier Unique pour l'année 2025 de la Commune de Landéan ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public, ce qui amplifie leurs travaux en amont de la procédure du CFU ;

Considérant les éléments susvisés, le Conseil municipal examine le Compte Financier Unique 2025 :

### **COMMUNE**

- **Constata un excédent cumulé de** 400 435.76 € en section d'investissement à la clôture de l'exercice 2025
- **Constata un excédent cumulé de** 240 606.83 € en section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2025

**APPROUVE** le Compte Financier Unique dont les résultats sont repris ci-dessous :

Sections	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2023	Part affectée à l'investissement : Exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement	115 230.20 €		285 205.56 €	400 435.76 €
Fonctionnement	240 967.52 €	220 967.52 €	220 606.83 €	240 606.83 €
<b>TOTAL</b>	<b>356 197.72 €</b>	<b>220 967.52 €</b>	<b>505 812.39 €</b>	<b>641 042.59 €</b>

### **LOTISSEMENT BEAULIEU**

- **Constata un déficit cumulé de** - 51 256.34 € en section d'investissement à la clôture de l'exercice 2025
- **Constata un déficit cumulé de** - 13 705.78 € en section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2025

**APPROUVE** le Compte Financier Unique dont les résultats sont repris ci-dessous :

Sections	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2024	Part affectée à l'investissement : Exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement	-51 256,34 €			-51 256,34 €
Fonctionnement	-13 705,78 €			-13 705,78 €
<b>TOTAL</b>	<b>- 64 962.12 €</b>			<b>- 64 962.12 €</b>

### **LOTISSEMENT RESIDENCE LES MOLANS**

- **Constata un déficit cumulé de** - 35 788.93 € en section d'investissement à la clôture de l'exercice 2025
- **Constata un excédent cumulé de** 18 365.37 € en section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2025

**APPROUVE** le Compte Financier Unique dont les résultats sont repris ci-dessous :

Sections	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2024	Part affectée à l'investissement : Exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement	-35 788.93 €			-35 788.93 €
Fonctionnement	18 365.37 €			18 365.37 €
<b>TOTAL</b>	<b>- 17 423.56 €</b>			<b>- 17 423.56 €</b>

### LOTISSEMENT RESIDENCE L'OREE DU BOIS

- Constate un déficit cumulé de – 162 148.09 € en section d'investissement à la clôture de l'exercice 2025
- Constate un déficit cumulé de – 514.64 € en section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2025

**APPROUVE** le Compte Financier Unique dont les résultats sont repris ci-dessous :

Sections	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2024	Part affectée à l'investissement : Exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement	- 147 407.22 €		- 14 740.87 €	- 162 148.09 €
Fonctionnement	- 514.64 €			- 514.64 €
<b>TOTAL</b>	<b>- 147 921.86 €</b>		<b>-14 740.87 €</b>	<b>- 162 662.73 €</b>

### LOTISSEMENT TANNEUR DES VILLETES

- Constate un déficit cumulé de – 5 265.20 € en section d'investissement à la clôture de l'exercice 2025
- Constate un déficit cumulé de – 0.04 € en section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2025

**APPROUVE** le Compte Financier Unique dont les résultats sont repris ci-dessous :

Sections	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2024	Part affectée à l'investissement : Exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement	- 5 265.20 €			- 5 265.20 €
Fonctionnement	- 0.04 €			- 0.04 €
<b>TOTAL</b>	<b>- 5 265.24 €</b>			<b>- 5 265.24 €</b>

Monsieur le Maire se retire et Monsieur Patrice MARIE, premier adjoint, fait procéder au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 14 voix pour.

- **APPROUVE** le passage du Compte Financier Unique pour l'année 2025 du budget Commune, des lotissements Beaulieu, Résidence les Molans, L'orée du Bois et Tanneur des Villetes comme présentés ci-dessus.
- **APPROUVE** le Compte Financier Unique de la Commune de Landéan présenté par l'ordonnateur et le comptable public ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### 2) Affectation des résultats du CFU 2025

Monsieur le Maire rappelle que le Compte Financier Unique 2025 de la Commune de Landéan présente les résultats suivants :

Excédent de fonctionnement	240 606.83 €
Excédent d'investissement	400 435.76 €

Le Conseil Municipal ayant voté le Compte Financier Unique, il est donc nécessaire de procéder à l'affectation des résultats.

Aussi, Monsieur le Maire propose :

- D'AFFECTER une partie de l'excédent de fonctionnement du CFU 2025, pour la somme de 220 606,83 €, en recettes d'investissement au budget primitif 2026, à l'article 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé »,
- D'AFFECTER l'autre partie de l'excédent de fonctionnement du CFU 2025, pour la somme de 20 000.00 €, en recettes de fonctionnement au budget primitif 2026, à l'article 002 « excédent de fonctionnement reporté »,
- D'AFFECTER l'excédent d'investissement du CFU 2025 pour la somme de 400 435,76 €, en recettes d'investissement au budget primitif 2026, à l'article 001 « excédent d'investissement reporté »,

Après en avoir délibéré, par 15 voix pour, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** cette proposition et décide d'inscrire au budget primitif 2026 de la Commune de Landéan les crédits suivants :

	Imputation	Montant
Recette de fonctionnement	Compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)	220 606,83 €
Recette de fonctionnement	Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)	20 000.00 €
Recette d'investissement	Compte 001 (Excédent d'investissement reporté)	400 435,76 €

### **3) Vote du Budget Primitif 2026 de la Commune**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le projet du budget principal pour l'exercice 2026, transmis au Conseil Municipal le 12 février 2026.

Monsieur le Maire présente le projet de Budget Primitif principal de la commune pour l'année 2026.

Il s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement	dépenses	922 962.00 €
	recettes	922 962.00 €
Section d'investissement	dépenses	1 205 511.74 €
	recettes	1 205 511.74 €

Monsieur le Maire propose le vote au niveau du chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Après en avoir délibéré, par 15 voix pour, le Conseil Municipal vote le Budget Primitif principal de la commune pour l'exercice 2026 tel que présenté par Monsieur le Maire.

### **4) Vote du Budget Primitif 2026 du lotissement de Beaulieu**

Monsieur le Maire rappelle que le Compte Financier Unique 2025 du lotissement de Beaulieu présente les résultats suivants :

Déficit de fonctionnement	13 705,78 €
Déficit d'investissement	51 256,34 €

Monsieur le Maire présente le projet de Budget Primitif du lotissement de Beaulieu pour l'année 2026.

Il s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement	Dépenses	64 967,12 €
	Recettes	64 967,12 €
Section d'investissement	Dépenses	102 512,68 €
	Recettes	102 512,68 €

Monsieur le Maire propose le vote au niveau du chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Après en avoir délibéré, par 15 voix pour, le Conseil Municipal vote le Budget Primitif du lotissement de Beaulieu de l'exercice 2026 tel que présenté par Monsieur le Maire.

#### **5) Vote du Budget Primitif 2026 du lotissement Résidence les Molans**

Monsieur le Maire rappelle que le Compte Financier Unique 2025 du lotissement Résidence les Molans présente les résultats suivants :

Excédent de fonctionnement	18 365,37 €
Déficit d'investissement	35 788,93 €

Monsieur le Maire présente le projet de Budget Primitif du lotissement Résidence les Molans pour l'année 2026.

Il s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement	Dépenses	54 159,30 €
	Recettes	54 159,30 €
Section d'investissement	Dépenses	71 577,86 €
	Recettes	71 577,86 €

Monsieur le Maire propose le vote au niveau du chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Après en avoir délibéré, par 15 voix pour, le Conseil Municipal vote le Budget Primitif du lotissement Résidence les Molans de l'exercice 2026 tel que présenté par Monsieur le Maire.

#### **6) Vote du Budget Primitif 2026 du lotissement Résidence l'Orée du Bois**

Monsieur le Maire rappelle que le Compte Financier Unique 2025 du lotissement Résidence l'Orée du Bois présente les résultats suivants :

Déficit de fonctionnement	514,64 €
Déficit d'investissement	162 148,09 €

Monsieur le Maire présente le projet de Budget Primitif du lotissement Résidence l'Orée du Bois pour l'année 2026.

Il s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement	Dépenses	196 722.54 €
	Recettes	196 722.54 €
Section d'investissement	Dépenses	356 693.45 €
	Recettes	356 693.45 €

Monsieur le Maire propose le vote au niveau du chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Après en avoir délibéré, par 15 voix pour, le Conseil Municipal vote le Budget Primitif du lotissement Résidence l'Orée du Bois de l'exercice 2026 tel que présenté par Monsieur le Maire.

### **7) Vote du Budget Primitif 2026 du lotissement rue Le Tanneur des Villettes**

Monsieur le Maire rappelle que le Compte Financier Unique 2025 du lotissement rue Le Tanneur des Villettes présente les résultats suivants :

Déficit de fonctionnement	0.04 €
Déficit d'investissement	5 265.20 €

Monsieur le Maire présente le projet de Budget Primitif du lotissement rue Le Tanneur des Villettes pour l'année 2026.

Il s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement	Dépenses	135 619.39 €
	Recettes	135 619.39 €
Section d'investissement	Dépenses	140 879.55 €
	Recettes	140 879.55 €

Monsieur le Maire propose le vote au niveau du chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Après en avoir délibéré, par 15 voix pour, le Conseil Municipal vote le Budget Primitif du lotissement rue Le Tanneur des Villettes de l'exercice 2026 tel que présenté par Monsieur le Maire.

### **8) Acquisition d'une remorque pour les services techniques**

Monsieur le Maire présente 2 devis :

- Entreprise ABDE Motoculture & Location, située à la Rouletière à Louvigné du Désert

ABDE Motoculture & Location – Louvigné du Désert	P.U. HT	TVA 20 %	P.U. TTC
Remorque Lider 251X133X40	1 146,60 €	229,32 €	1 375,92 €
Jeux de rehausse grillagées H70	401,63 €	80,33 €	481,96 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 548.23 €</b>	<b>309.65 €</b>	<b>1 857.88 €</b>

➤ Entreprise ENAUDIS, située Z.A. Les Cimettes à la Chapelle Fleurigné

ENAUDIS – La Chapelle Fleurigné	P.U. HT	TVA 20 %	P.U. TTC
Remorque 251X133X40	1 156,47 €	231,30 €	1 387,77 €
Jeux de rehausse grillagées H70	389,42 €	77,88 €	467,30 €
Plaque immatriculation + impression	15,50 €	3,10 €	18,60 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 561.39 €</b>	<b>312.28 €</b>	<b>1 873.67 €</b>

➤Après en avoir délibéré, par 15 voix, le Conseil Municipal :

♦ **DECIDE** de retenir le devis de l'entreprise ABDE Motoculture & Location, située à la Rouletière à Louvigné du Désert, pour un montant de **1 548.23 € HT soit 1 857.88 € TTC** ;

♦ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55

#### Questions diverses

Hélène GOSSELIN  
Secrétaire de séance



Le Maire,  
Franck ESNAULT



